

VILLE DE ROYAN

Arrondissement
de
Rochefort

Département
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
du Conseil Municipal

Séance du

6 MAI 1957

OBJET

Ecole: Achat de
matériel scolaire
(MARCHÉ DARCISAC)

57062

Le septembre 1957 mil neuf cent cinquante sept le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. monsieur H.B USSE

Etaient présents : MM. BRUSSET - SEUGNET - REUTIN - COUZINET - CASTELNAU - GAUSSEL - POUGET - LAURENT - GUILLOUD - BROTRÉAU - BARRIÈRE D'NECQ - ETCHÉBER - BOURDEILLE - HARTEAU - Helle POUCHE - RH. ROCHEDEREAUX - GRUSSEMEYER - DUPOUR - PAPEAU - GUICHAGUA formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. BARROT par M. REUTIN

M. monsieur ETCHÉBER Pierre a été élu Secrétaire.
M. le Président ouvre la séance

M. SEUGNET rapporteur expose que la Commission scolaire, compte tenu des importants délais de livraison, propose de constituer un stock de mobilier scolaire qui sera utilisé à la prochaine rentrée. Les Etablissements DARCISAC ont fourni l'an dernier des tables qui ont recueilli l'approbation générale des directeurs d'établissements intéressés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Qui l'exposé de M. SEUGNET, Président de la Commission scolaire

Considérant la nécessité de constituer le plus tôt possible un stock de mobilier scolaire pour la rentrée d'octobre

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer un marché de 900.000 francs (neuf cent mille francs) avec les établissements DARCISAC à TERRASSON (Dordogne) pour fourniture de mobilier scolaire

BIT

que la dépense sera mandatée sur le chapitre correspondant du Budget

APPROUVE
Rochefort le 23 octobre 1957
Le Sous Préfet : Illisible.

Fait et délibéré à Royan
les mêmes jour, mois et an susdits

Ont signé au registre M. les membres
présents à la séance .

Pour extrait conforme
Mairie de Royan, le 23 Juillet 1957
Pr le Maire
1^{er} Adjoint Délégué,

POUR COPIE CONFORME

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Hugot

Département
de la
Charente - Maritime

MARCHÉ DE GRE A GRE

ENTRE : M. Max BRUSSET, Député-Maire de Royan
autorisé par délibération du Conseil Municipal
en date du 6 mai 1957

ET : M. DARCISSAC, Avenue de Périgueux TERRASSON (Dordogne)

IL A ETE CONVENU DE QUI SUIT:

ARTICLE 1er Monsieur DARCISSAC s'engage à livrer à la Ville de ROYAN
entre le 20 et le 25 septembre 1957 franco de port et d'emballage:

-20 tables taille 55 à 6.730 frs l'une	134.600 F
-20 tables - 60 à 6.730 frs	134.600 -
-15 tables - 65 à 7.100 frs	106.500 -
-15 tables - 70 à 7.100 frs	106.500 -
-20 tables - 75 à 7.500 frs	187.500 -

équipées avec porte-cartables soit 95 à 350frs	33.250 -
-20 tables maternelles à 1.840 frs l'une	36.800 -
- 3 tables ovales dessus linoléum à 7.500 frs l'une	22.500 -
-40 chaises assorties à 1.080 frs l'une	43.200 -
-3 Bureaux de maîtres à 20.500 frs l'un	61.500 -

ARTICLE 2 - Le montant du présent marché est limité à la somme de
900.000 francs (neuf cent mille francs)

ARTICLE 3 - Monsieur DARCISSAC affirme sous peine de résiliation de plein
droit du présent marché ou de sa mise en régie à ses torts exclusifs
qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction prononcée par
l'article 50 de la Loi du 14 avril 1952 .

ARTICLE 4 - Le présent marché est exempt des formalités d'enregistrement
(décret 54-1318 du 30/12/1954 publié au J.O. du 1/1/1955)

Le Fournisseur
Signé : DARCISSAC

A ROYAN, le 22 Juillet 1957

Pr le Député-Maire
1^{er} Adjoint Délégué,

L. SEUGNET

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 26 Octobre 1957

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué



Seugnet

APPROUVE
Rochefort s/Mer le 23 Octobre 1957
Le Sous Préfet : Illisible.